



Création de la station de reprise pour la distribution d'eau potable

Section 1 : Identification de l'acheteur : Agglomération du Gard Rhodanien (30)

Numéro national d'identification N° : 20003469200018

Type de numéro : SIRET

Code postal / Ville : 30200 Bagnols sur Cèze

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation : <https://www.marches-securises.fr>

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Contact : Monsieur le vice-président Elian Petitjean

Section 3 : Procédure

Type de procédure : procédure adaptée

Conditions de participation : Se référer au règlement de la consultation

Technique d'achat : Se référer au règlement de la consultation

Date et heure limite de réception des plis : 14 mars 2025 à 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Critères d'attribution : valeur prix : 40% ; valeur technique : 60%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Création de la station de reprise pour la distribution d'eau potable

Classification CPV : 45232152-2 Travaux de constructions de station de pompage

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : Commune de Saint-Paul Les Fonts

Durée du marché (en mois) : 4 mois

Valeur estimée hors TVA : 250 000,00 € HT

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 5 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Autres informations complémentaires :

Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies au RC. Les garanties financières sont indiquées au CCAP. Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant 180 jours. La langue pouvant être utilisée dans l'offre : français. La notation et les sous-critères sont définis dans le RC. Les informations relatives aux recours sont indiquées au RC. Pas de forme juridique obligatoire pour le groupement, mais le mandataire sera solidaire.

Date d'envoi à la publication : 28/01/2025